TERRITOIRE.

Interco : la carte qui fait

Le préfet de la région Ile-de-France, Jean Daubigny, a présenté jeudi dernier son projet de schéma régional de coopération intercommunale, dans le cadre du Grand Paris. Cette nouvelle carte fait déjà grincer les dents des élus.

Aux seuls, les départements des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne comptent 94 intercommunalités. Le préfet de la région Île-de-France souhaite en réduire le nombre à 63. Sous la forme d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), chaque entité devrait comprendre entre 200 000 et 800 000 habitants. Jeudi dernier, à Paris, Jean Daubigny a donc présenté les premiers contours de ce schéma régional.

Autour de Paris-Saclay

L'EPCI qui pourrait atteindre 800 000 personnes (en rose sur la carte ci-dessous) concerne directement les Yvelines. Le préfet de région envisage qu'il englobe le Plateau de Saclay,

Jean Daubigny, préfet de la région Ile-de-France.

Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Maurepas et Coignières, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois et Villepreux ainsi que Vélizy-Villacoublay… et Europ'Essonne. Hors métropole du Grand Paris, ce serait la plus importante intercommunalité de toute la région.

«La constitution de cet ensemble pourrait engager la concrétisation d'un projet de territoire autour de l'OIN (opération d'intérêt national) de Paris Saclay, dont la colonne vertébrale sera constituée par les deux projets de transport du Nouveau Grand Paris que sont la ligne 18 entre Orly et Versailles via Saint-Quentin-en-Yvelines, et le tram-train entre Massy et Versailles», a insisté Jean Daubigny.

Dans le département, Poissy, Achères et Conflans rejoindraient les Deux rives de Seine et la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Camy). L'ensemble compterait 405 049 habitants.

Saint-Germain-en-Laye et l'intercommunalité Seine-et-Forêt pourraient se marier avec la communauté des Boucles de la Seine et Maisons-Mesnil, en englobant Bezons (en vert). La population couverte par cette entité serait de 340 489 personnes.

«Rien n'est décidé»

«Il ne s'agit que d'un projet. Rien n'est acté ni décidé. C'est un point de départ pour le dialogue légitime à avoir avec les élus. Ce schéma pourra évoluer, compte tenu de la possibilité pour les 46 communes de grande couronne limitrophes de la petite couronne d'opter pour intégrer la future Métropole du Grand Paris», a réaffirmé le préfet lors de la première réunion de la Commission régionale de coopération intercommunale, à Paris. **«À travers ce schéma, il s'agira de faire émerger de véritables pôles d'équilibre aux côtés de la future métropole»,** a insisté Jean Daubigny.

Le schéma définitif doit être arrêté le 28 février 2015 par le préfet de région mais le Parlement gardera la possibilité de reporter cette échéance au 30 avril 2015.

Au mieux, les arrêtés de projets de création, fusion et modification de périmètres d'EPCI ont été fixés au 1er juillet 2015. La création des nouveaux EPCI à fiscalité propre a été programmée au 1er janvier 2016.

D'ores et déjà, ce projet fait grand bruit auprès des élus (lire ci-contre) qui n'adhèrent pas à toutes les idées de fusion.

F. D.

L'intercommunalité dans les Yvelines aujourd'hui

1. CC Portes d'Ile-de-France
Bennecourt, Blaru, Bonnières-sur-Seine, Freneuse, Gommecourt, Jeufosse, Limetz-Villez, Moisson, Port-Villez

2. CA de Mantes en Yvelines
Arnouville-lès-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Boinville-en-Mantois, Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Drocourt, Favrieux, Flacourt, Follainville-Dennemont, Épône, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Hargeville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Le Tertre-St-Denis, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mézières-sur-Seine, Mousseaux-sur-Seine, Perdreauville, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne, Soindre, Vert

3. CC Plateau de Lommoye
Boissy-Mauvoisin, Bréval, Chaufour-lès-Bonnières, Cravent, La Villeneuve-en-Chevrie, Lommoye, Ménerville, Neauphlette, St-Illiers-le-Bois, St-Illiers-la-Ville

4. CC Pays Houdanais
Adainville, Bazainville, Boinvilliers, Boissets, Bourdonné, Boutigny-Prouais, Champagne, Civry-la-Forêt, Condé-sur-Vesgre, Courgent, Dammartin-en-Serve, Dannemarie, Flins-Neuve-Église, Grandchamp, Gressey, Havelu, Houdan, La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Longnes, Maulette, Montchauvet, Mondreville, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay-le-Temple, Richebourg, Rosay, St-Martin-des-Champs, Septeuil, St-Lubin-de-la-Haye, Tacoignières, Tilly, Goussainville, Villette

5. CC Cœur d'Yvelines
Auteuil-le-Roi, Autouillet, Bazoches-sur-Guyonne, Béhoust, Beynes, Boissy-sans-Avoir, Flexanville, Galluis, Gambais, Garancières, Goupillières, Grosrouvre, Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Les Mesnuls, Le Tremblay-sur-Mauldre, Marcq, Mareil-le-Guyon, Méré, Millemont, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Saint-Germain-de-la-Grange, St-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon, Thoiry, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-St-Frédéric

6. CC des Etangs
Coignières, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines, Maurepas

7. CC Plaines et Forêt d'Yvelines
Auffargis, Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, La Boissière-École, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Sonchamp, Vieille-Église-en-Yvelines

8. CC Contrée d'Ablis Portes d'Yvelines
Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Saint-Martin-de-Bréthencourt

9. "Haute Vallée de Chevreuse"
Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse

10. C.A de Saint-Quentin en Yvelines
Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux

11. CC des Coteaux du Vexin
Guitrancourt, Issou, Limay

12. CC Seine-Mauldre
Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Nézel

13. Seine & Vexin Communauté d'Agglomération
Bouafle, Brueil-en-Vexin, Ecquevilly, Évecquemont, Flins-sur-Seine, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jambville, Juziers, Lainville, Les Mureaux, Meulan, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine

14. CC "Gally-Mauldre"
Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montairville, Saint-Nom-la-Bretèche,

15. CA des 2 Rives de la Seine
Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Les Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villennes-sur-Seine

16. CC Poissy-Achères Conflans-Sainte-Honorine
Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy

17. CC St-Germain Seine et Forêts
Aigremont, Chambourcy, L'Étang-la-Ville, Fourqueux, Le Pecq, Le Port Marly, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye

18. CC Maisons-Mesnil
Le Mesnil-le-Roi, Maisons-Laffitte

19. CC Boucle de la Seine
Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Vésinet, Montesson, Sartrouville

20. CC de l'Ouest Parisien
Les Clayes-sous- Bois, Plaisir, Villepreux

21. CA Versailles Grand Parc
Bailly, Bièvres, Bois-d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Les Loges-en-Josas, Rennemoulin, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Versailles, Viroflay

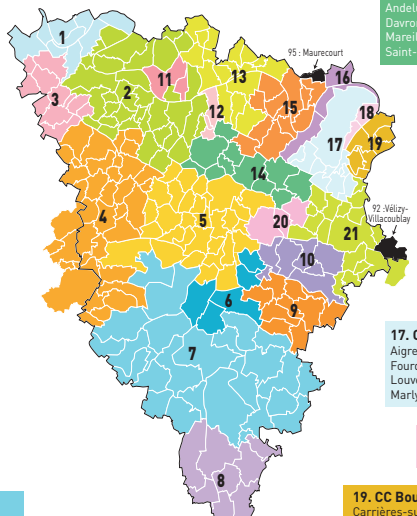

L'avis des élus (…)

• Pierre Bédier, président du conseil général des Yvelines
«En tant que Département, nous nous opposerons à la bi-départementalisation. Le reste ce sont les élus locaux qui devront décider.»

• François de Mazières, maire (DVD) de Versailles et président de Versailles Grand Parc (VGP) :
«Nous avions voté à l'unanimité le maintien de notre intercommunalité telle qu'elle est, en accueillant Vélizy. Mais là, objectivement, une intercommunalité de 800 000 habitants, cela ne va pas être simple à gérer. Je suis plutôt pour le statu quo. Le mariage avec la Casqy (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) n'a aucun sens. Ce serait la solution qui coûterait le plus cher à Versailles Grand Parc. D'une part, la Casqy est très endettée et, d'autre part, il s'agit d'une Ville nouvelle ce qui signifie qu'il sera difficile de s'aligner en terme d'urbanisme. D'ailleurs, le président d'Europ'Essonne ne veut pas non plus d'un rapprochement avec la Casqy. La Caps (Plateau de Saclay) est elle un peu plus intégrée et n'a que 16 millions d'endettement. A choisir, je préfère encore que Versailles Grand Parc rejoigne l'Essonne plutôt que Saint-Quentin-en-Yvelines. Mais ce qui nous est proposé là est la pire des solutions.» C'est cette position que François de Mazières a exposé au préfet de région, accompagné par Michel Laugier, président de la Casqy (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) et de Pierre Bédier, président du Département. «Nous avons reçu une écoute attentive, c'est un homme d'expérience», confie le président de VGP.

• Michel Laugier, maire (UMP) de Montigny-le-Bretonneux et président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy) :
«Je suis contre ce projet d'intercommunalité. Il s'agirait de créer un véritable monstre sur l'Île-de-France. Quel rapport y aura-t-il entre la ville de La Verrière et celle de Wissous ? Cela pose aussi un problème de gouvernance. Nos histoires ne sont pas les mêmes. Notre taux d'intégration communale par exemple est de 50% alors que celui de Versailles Grand Parc est de 15%. On va mettre des années pour administrativement "coller". Or, le but est de booster Paris Saclay. Mais cette énorme intercommunalité est le meilleur moyen de freiner son développement. Je pense que l'Etat n'a pas les moyens de financer Paris Saclay et, du coup, se tourne vers les intercommunalités. Les habitants, qui nous ont élus il y a peu, ne sont pas non plus pris en compte.
Enfin, toutes les intercommunalités avec lesquelles Saint-Quentin serait mariée ont exprimé un avis contre ce mariage. Personne ne nous veut et c'est très bien comme ça ! La loi prévoit des communautés d'agglomération de plus de 200 000 habitants. Si Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux et Maurepas nous rejoignent (elles en ont émis le souhait), nous atteindrons ce chiffre.»

• Jean-Michel Fourgous, maire (UMP) d'Elancourt et 1er vice-président de la communauté

grincer des dents

(...) L'avis des

d'agglomération de Saint-Quentin-en-Vtfelines (Casqy) : dl y avait y-e cof^renoe géocira-pniciue | faire rentre: cinq communes (Maurois, Coignicres, Plaisir, Les Clayes-sous-Boir, et Villepreux) dan* un grand Saint-Cjuent n Mails, et ce redécot^age, et nous mettra avec l: - autr& département, c'est disproportionné ! On ne tient pas compte de l'avis des élus. Est ce-que c'est le moment de lancer des projets pareils et de provoquer lesilus ?»

* Grégcry Garestier, maire (UiyiP) de Maurepai et 1" vke-Président de la communauté de (ommunes des Etangs (CCE> :

«La communauté de ccjmmïinR u'ei Etangs, (CCE), ?'était inler-ccmmunahté de tradition Tout le nwde le sauai; Je vejxben qu'an raisonne en bassin de Jie. Mais |e trouve surprenait que Maurepaset Coignhéres se retrouvent <ivec l'Es^onre avec qui nous n'avons ier-, voir. Où e^ L logique territoriale?»

• Raymond Pommet, maire (UMP}d« Eswrts^e-Roi :

«Il ne faut pas mettre la charrue avant Ik hesuf-ï Pour 'instant Coiyniéret et Mriurepiï. quitteraient la communauté de communes pour rejoindre la Casqy et donc une grande mterco autour de Versailles. N«Js, commune des Essarts, ne sommes pas concernes ps; celte nouvelle carte mais il est vrai que les lois prévoient aujourd'hui des mteroommunalités à 200000 ^bitants minimum, un chiffre que nous n'atteignons pas avec Ss îrois communes restantes.

On fais une intÊUDmñuna&té fxjur mettre en commun de., projets eL des compétences, pour qu'elle profite au plus qrano nombre Et aujourd'hui, la communauté des Étangs n'a pas de bilan posi-if à présenter.

Si Coignieres et Maurepas s'en vont, on ai jrri alors d se po\iLk)nner, soit en rejoignant Plaines et Forêts dTvel ^es, soit la communauté de communes de la Haute Va'lée de Chevreuse. I! y a avec cette intfc-communasité une continuité de tiassm de vie et de vie rurale Comme cette Communauté est plus petite, fwus ne serons pas sous le coup de la loi 5RU renforcée (qui impcce aux communautés de connimunes de plus de 5000Û habitants de construire *2 5 %* de logements sociaux, ndlr).j>

• Paulcttc Deschamps, maire (PS) du Perray^en-Vvelines; "On verra L-ie . Noui avons beaucoup travaillé. beaucoup de choses ont été faites au sem de la communauté de comnr-unes des Étangs. Cette comnx^viutè peut continuer à vivre, lel que le [iréfet l'a défini en 2013.i»

* Yves Maury, maire (SE) des Bréviaires et président de la CCE:

«Pour l'instant, cette carte n'est qu'un projet. Bien qïjr, s CcHgnsén^ et WriL,'fipas.partent, cela va affaiblir la communauté. Mais nous n'en sommes pas là. La communauté a beaucoup travaillé. El je pe^ïe que Raymond Pommet, avec une expérience de quatre mois* r'a pss une vision exacte de la communauté des Étangs.»

• Pascal Thé^enot maine (UMP) de Vélizy-Villacoublay :

«Ce n'est qu'une proposition du préfet de région mais ce qui me gêne, c'est dt? nousvw imposer "à la hussarde" une agglomération de ËOOÛOÛ habitants. Ce qui pose pfûbteme aussi, c'esl de rejoindre la Casqy (communauté d'agglomération qe Samt-Quentm-en-Yvelines} et ses 400 millions d'euros de dettes »
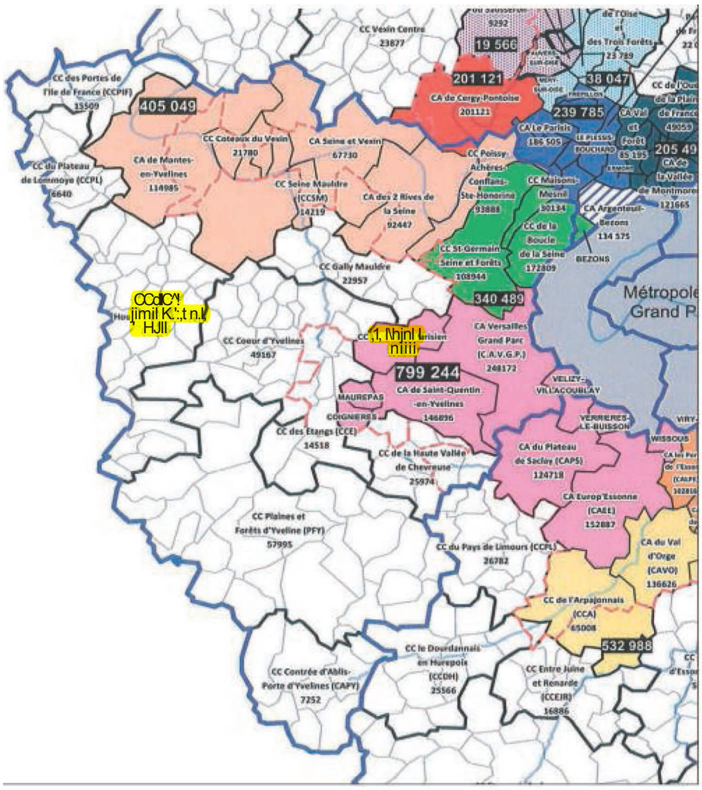
Le projet régional de La coopération intercommunale